

DISCOURS

PRONONCÉ A L'OUVERTURE

DU COURS DE DROIT

COMMERCIAL,

Par M. A. J. Ozanam,

PROFESSEUR.



Les destinées commerciales de Lyon sont écrites en caractères ineffaçables dans la géographie et dans l'histoire : elles s'appuient sur une position magnifique, donnée par la nature, et sur les évènements qui, depuis vingt siècles, ont changé la face de la société. — Le jour où, pour la première fois, deux fleuves se rencontrèrent aux pieds de nos collines, ils y marquèrent la place d'une grande ville. Aussi, dès les temps les plus reculés, un rendez-vous annuel réunissait-il dans ces lieux les marchands des soixante nations celtiques; et, plus tard, Lugdunum, colonie romaine, fut le point de départ de quatre voies militaires qui portèrent son commerce jusqu'aux bords du Rhin et de l'Océan, jusqu'aux gorges des Alpes et des Pyrénées. Au moyen-âge, la cité archiépiscopale, assise à l'extrémité du royaume, auquel elle ne tenait que par les liens d'une libre allégeance, placée comme une station hospitalière sur les confins de l'Italie, de la Suisse et de l'Allemagne, ouverte à